



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1315/2022
Date de la séance du CE : 14 décembre 2022
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
N° d'affaire : 2022.WEU.3860
Classification : Non classifié

Loi cantonale sur les forêts (LCFo) ; modification **Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, arrête :

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la modification de la loi cantonale sur les forêts (LCFo). La procédure de consultation dure jusqu'au 20 mars 2023.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement